

COMMUNE DE VERNIER

Question écrite

au sens de l'article 49 du règlement du Conseil municipal de Vernier

Buvette au Moulin

Messieurs les Conseillers administratifs,

En 2022, notre Conseil municipal avait souhaité l'établissement d'une buvette accueillante au bord du Rhône au lieu-dit du Moulin via la motion M 120. Ce projet semble avoir de la peine à exister.

- 1) Quel projet est prévu cette année au bord du Rhône ?
- 2) Qu'est-il envisagé pour les années suivantes ?

Je vous remercie pour vos réponses,

Nicolas Aubert
liste égalité et diversité LED

Vernier, le 17 avril 2026